COMITE CENTRAL CORPORATIF DU HAUT - RHIN
Secteur de Colmar
Tennis de Table

Règlement Coupe du CD 68

La Coupe du CD 68 **se dispute selon une formule avec handicap.**
Les joueurs les mieux classés commenceront les simples avec un passif de points contre les adversaires moins bien classés.

Rappel
Les rencontres se disputent par équipes de deux joueurs. Chaque rencontre se joue en 4 simples et **un double disputé obligatoirement après les 2 premiers simples.**
Chaque match est en 4 sets gagnants.

L'accession aux tours suivants se fait par qualification directe, il n'y a pas de tête de série.

Pour chaque rencontre, l'équipe la première nommée est l'équipe recevante. Elle devra se mettre en rapport avec l'équipe adverse pour fixer la date et l'heure de la rencontre.

Le comité vous donne un délai assez important pour jouer votre match. A vous de trouver un créneau par rapport au championnat pour trouver une table disponible pour effectuer votre match de coupe.

L'équipe vainqueur d'un tour préliminaire devra contacter son prochain adversaire du tour suivant.

En cas d'indisponibilité de la salle, la rencontre pourra se jouer chez l'adversaire.

Plus aucun remplacement d'un joueur ne pourra se faire dans une équipe.

En pièces jointes

1 - La liste des joueurs inscrits avec le classement, le téléphone et l'Email de chaque responsable d'équipe ainsi que le total de l'indice pour les doubles pour chaque équipe.

2 - Feuille de match Coupe CD68 à envoyer à **Harrer Patrick.** (voir sur feuille de match)

3 - Feuille Handicap Coupe CD 68

Le Comité